

SAISON 2019-2020
FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom & prénom du licencié :
Date de naissance : Taille de vêtement : Pointure :
Nationalité : Sexe :
Adresse :

Représentant légal de l'enfant à joindre.

Nom & Prénom : Lien de parenté :
Adresse :
Tél. (fixe) : Tél. (Portable) :
Mail (obligatoire) :

Si différents :

Nom & Prénom : Lien de parenté :
Adresse :
Tél. (fixe) : Tél. (Portable) :
Mail (obligatoire) :

AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'ACCIDENT :

Je soussigné (nom, prénom, qualité) :, en cas d'accident de mon enfant, autorise par la présente :

- tout examen ou intervention chirurgicale qui serait nécessaire.
- le responsable du club :
 - à prendre toute mesure utile et notamment à demander son admission en établissement de soins.
 - à reprendre l'enfant à sa sortie, **uniquement** en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur.

Droit à l'image : autorise(nt). refuse(nt) l'utilisation.

Dans le cadre de notre travail pédagogique et sportive, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants (pour le site internet du club, dans les différentes publications de la structure et, éventuellement, à l'occasion de reportages télévisés ou les journaux locaux). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité. En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Autorise mon enfant à être transporté par un éducateur : OUI NON

En acceptant qu'un éducateur transporte votre enfant, de votre domicile au lieu d'entraînement ou de match, vous dégagez toute responsabilité à l'éducateur et l'école de rugby. Dans le cas contraire nous ne pourrions pas transporter votre enfant pour quelque raison que ce soit.

Aziz GHAFAR
Directeur de l'École de Rugby
Tel : 06.76.56.62.03

Date & Signature obligatoire des parents
Écrire en manuscrit "lu et approuvé"

Stade des 2 Ponts

Avenue du Maquis de l'Oisans – 38800 Le Pont de Claix – Tél./Fax : 04.76.98.72.85
N° Préfecture : 0 381 000 349 – N° Siret : 390 921 106 00015 – N° DDJS : 380 339

NOTE D'INFORMATIONS SAISON 2019-2020

Chers Parents,

Les permanences pour les inscriptions de la saison prochaine commenceront le mardi 3 septembre 2019 aux horaires d'entraînement de vos enfants au siège de l'Us2Ponts.

Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Vous pourrez trouver toutes les informations de l'EDR sur le site internet à l'adresse : www.us2pontsrugby.fr

HORAIRE DES ENTRAÎNEMENTS

Pour les catégories M6 : (enfants nés en 2014 uniquement)

Le mardi de 18 h 00 à 19 h 30

Pour les catégories M8, M10 et M12 : (enfants nés en 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013)

Le mardi de 18 h 00 à 19 h 30 et le vendredi de 18h00 à 19h30

Pour la catégorie M14 : (enfants nés en 2006 & 2007)

- Le mardi de 18h00 à 19h30
- Le vendredi de 18h00 à 20h00

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- La fiche de renseignement remplie (ci-contre)
- La cotisation de **140,00 €** (une remise de 20€ sera accordée par enfants supplémentaire) Un équipement aux couleurs du Club sera fourni pour chaque licencié. (Inclus dans le prix de la cotisation).
- Les enfants de la catégorie M6 ont une cotisation de 100€
- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile Accident au nom de l'enfant
- Le passeport médical délivré par le club remplie et signé par le médecin. (Ce passeport médical ou licence provisoire vous sera transmis par mail dès que toutes les pièces du dossier nous auront été transmises.)

A partir de la classe de 6^{ème}, pensez au chéquier jeune des collèges de 15 € qui viendra en déduction du montant de la licence. (Un chèque de caution sera demandé en attendant de les recevoir, celui-ci sera encaissé le 1 novembre 2016 au plus tard)

Les inscriptions à partir du 1er mars 2020 seront de 70€ pour tous les nouveaux licenciés

La procédure de licenciement à la FFR est digital vous aurez à pré-remplir les informations sur le site de la FFR directement. Vous allez recevoir un mail de la FFR afin de procéder à l'affiliation.

Nous vous présentons nos salutations sportives.

Aziz Ghaffar
Directeur de l'École de Rugby
06.76.56.62.03

Stade des 2 Ponts

Avenue du Maquis de l'Oisans – 38800 Le Pont de Claix – Tél./Fax : 04.76.98.72.85
N° Préfecture : 0 381 000 349 – N° Siret : 390 921 106 00015 – N° DDJS : 380 339